ACANS ACADEMY

PAR **ACANS COMPLIANCE** — ORGANISME DE FORMATION

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Politique de confidentialité

Cette politique décrit les traitements de données personnelles mis en œuvre par ACANS Compliance dans le cadre de son activité de formation professionnelle.

> Références : règlement (UE) 2016/679 (RGPD) · loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée.

Article 1 — Responsable du traitement

Responsable du traitement	ACANS Compliance, 1 rue de la Pépinière, 75008 Paris — SIREN 952 380 004
Représentant légal	Thilo FIRCHOW, Président — t.firchow@acans.eu
Délégué à la protection des données	Luis HERNANDEZ, DPO externe
Contact pour toute question ou demande	l.hernandez@acans.eu

ACANS Compliance agit en qualité de responsable du traitement pour les données qu'elle collecte dans le cadre de son activité de formation. Lorsqu'elle traite des données pour le compte d'un Client donneur d'ordre, elle intervient en qualité de sous-traitant au sens de l'article 28 du RGPD, dans les conditions définies contractuellement.

Article 2 — Données traitées et finalités

Finalité	Données concernées	Base légale
Gestion des demandes d'information et des devis	Identité, coordonnées professionnelles, organisme d'appartenance, contenu de la demande	Mesures précontractuelles prises à la demande de la personne (art. 6.1.b)
Gestion des inscriptions et exécution de la formation	Identité, coordonnées, fonction, statut réglementaire exercé, émargements, réponses aux questionnaires de positionnement et d'évaluation	Exécution du contrat (art. 6.1.b)
Délivrance des attestations et justification de l'exécution	Identité, heures suivies, résultats de l'évaluation des acquis	Obligation légale (art. 6.1.c) — articles L. 6353-1 et L. 6362-1 et suivants du Code du travail
Facturation, comptabilité et prise en charge par un financeur	Coordonnées de facturation, données de règlement, éléments transmis au financeur	Obligation légale et exécution du contrat
Mesure de la satisfaction, des résultats et amélioration continue	Réponses aux questionnaires d'appréciation et d'application à 3–6 mois, réclamations	Intérêt légitime (art. 6.1.f) — qualité et amélioration des prestations
Aménagement des conditions de formation en cas de handicap	Besoin d'aménagement exprimé par le bénéficiaire	Consentement explicite de la personne concernée (art. 9.2.a)

Finalité	Données concernées	Base légale
Prospection commerciale auprès de professionnels	Identité et coordonnées professionnelles	Intérêt légitime, avec droit d'opposition à tout moment

Seules les données nécessaires à ces finalités sont collectées. ACANS ne collecte aucune donnée sensible autre que celle strictement nécessaire à un aménagement demandé par la personne concernée, et ne demande aux Participants aucun dossier client nominatif : les cas travaillés en formation sont fictifs, reconstitués ou anonymisés.

Article 3 — Destinataires

- Les personnels d'ACANS Compliance habilités, dans la limite de leurs attributions.
- Les intervenants assurant l'animation, pour les seules données nécessaires au déroulement de la session.
- L'employeur ou le financeur, pour les données nécessaires au suivi et à la prise en charge de l'action.
- L'organisme certificateur et les autorités de contrôle, dans le cadre d'un audit ou d'un contrôle administratif et financier.
- Les prestataires techniques d'ACANS, agissant en qualité de sous-traitants encadrés par contrat.

Aucune donnée n'est cédée ni louée à des tiers à des fins commerciales.

Article 4 — Durées de conservation

Catégorie	Durée
Prospects n'ayant pas donné suite	Trois ans à compter du dernier contact
Dossiers de formation : conventions, programmes, émargements, attestations, évaluations	Durée nécessaire à la justification de l'exécution auprès des financeurs et des autorités de contrôle, puis archivage — trois ans à compter de la fin de l'action

Catégorie	Durée
Pièces comptables et factures	Dix ans à compter de la clôture de l'exercice (article L. 123-22 du Code de commerce)
Réponses aux questionnaires de satisfaction et de résultats	Conservées sous forme agrégée pour le calcul des indicateurs ; les réponses individuelles sont supprimées après trois ans
Réclamations et actions correctives	Cinq ans à compter de leur clôture
Informations relatives à un aménagement pour handicap	Supprimées à l'issue de l'action, sauf demande contraire de la personne concernée

Article 5 — Sécurité

ACANS met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour préserver la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données : habilitations limitées au besoin d'en connaître, authentification des accès, sauvegardes, encadrement contractuel des sous-traitants et sensibilisation des personnels.

Toute violation de données susceptible d'engendrer un risque pour les droits et libertés des personnes fait l'objet d'une notification à la Commission nationale de l'informatique et des libertés dans les soixante-douze heures et, lorsque le risque est élevé, d'une information des personnes concernées.

Article 6 — Transferts hors Union européenne

Les données traitées par ACANS Compliance dans le cadre de son activité de formation ne font l'objet d'aucun transfert en dehors de l'Union européenne.

Si un tel transfert devait intervenir à l'avenir, notamment du fait du recours à un nouvel outil ou prestataire, la présente politique serait mise à jour et le mécanisme de garantie applicable — décision d'adéquation ou clauses contractuelles types — y serait précisé.

Article 7 — Vos droits

Conformément aux articles 15 à 22 du RGPD, toute personne concernée dispose des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité et d'opposition, ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de ses données après son décès.

Lorsque le traitement repose sur le consentement, celui-ci peut être retiré à tout moment, sans que ce retrait n'affecte la licéité du traitement effectué auparavant.

Ces droits s'exercent auprès du délégué à la protection des données à l'adresse mentionnée à l'article 1. Une réponse est apportée dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande, prorogeable de deux mois en cas de complexité. Une preuve d'identité peut être demandée en cas de doute raisonnable.

Toute personne estimant, après avoir contacté ACANS, que ses droits ne sont pas respectés peut introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, 3 place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 Paris Cedex 07 — www.cnil.fr.

Article 8 — Cookies et traceurs

Le site d'ACANS Academy est un site statique de présentation. Il ne dépose aucun cookie de mesure d'audience, de publicité ou de suivi comportemental, et ne collecte aucune donnée de navigation à des fins de profilage.

Cette mention devra être révisée si un outil de mesure d'audience, un formulaire en ligne ou un service tiers était ultérieurement intégré au site.

Article 9 — Modifications

La présente politique peut être mise à jour pour tenir compte de l'évolution des traitements ou de la réglementation. La version applicable est celle publiée à la date de la consultation.

Version 1.1 — 02/09/2026.

© 2026 ACANS Compliance — SIREN 952 380 004 — Déclaration d'activité n° *[à compléter]*, ne vaut pas agrément de l'État

Retour au catalogue